

Eau, Architecture, Santé, Développement durable

Eaux, source de plaisir
Eaux, source de soins

En écho à la journée mondiale de l'eau

Jeudi 21 mars 2024

Faculté de Droit
Amphitéâtre JUSTITIA
Montpellier

INSCRIPTION



srsp-occitanie.fr

Eau, Architecture, Santé, Développement durable

Eaux, source de plaisir, Eaux source de soins

Le 18^{ème} congrès de la Société Régionale de Santé Publique Occitanie organisé en partenariat avec le Centre International UNESCO de l'eau, ICIREWARD, l'Université de Montpellier, Montpellier Métropole, l'ENSAM, la Société Française de Santé Publique et la Société Francophone de Santé Environnement se tiendra le jeudi 21 mars 2024 sur le thème de « Eaux, source de plaisir, Eaux, source de soins ».

L'eau, l'architecture, la santé et le développement durable sont profondément liés en particulier lorsque l'on parle des eaux sources de plaisir et des eaux sources de soins.

Nous aborderons cette année des sujets qui touchent tout un chacun avant même de toucher les professionnels qu'ils soient de la santé, du bâti, du droit ou de l'environnement.

Les politiques publiques font de la gestion de l'eau un enjeu majeur du développement durable, c'est ce que nous présentera la ville de Palavas-les-Flots, station balnéaire en bord de Méditerranée.

Les eaux de baignade sous quelques formes que ce soit ainsi que les activités de soins, posent la question des enjeux santé et environnementaux. Les eaux de baignade sont mises à l'honneur par les Jeux Olympiques 2024 dont une partie doit se dérouler sur la Seine à Paris. Ce n'est donc pas simplement le bord de mer mais aussi les eaux de baignades en rivière et en piscine qui seront traitées. La géographie, les enjeux économiques, touristiques et environnementaux seront au cœur des réflexions sans oublier bien sûr les risques sanitaires.

L'eau utilisée pour les soins dans les centres thermaux, pose la question de sa captation, de sa disponibilité, de son utilisation et de son traitement quand elle est utilisée et rejetée dans l'environnement. L'architecture des bâtiments thermaux doit répondre à toutes ces questions pour assurer une qualité des soins irréprochable.

La réglementation et le droit en particulier, celui de l'environnement sont des piliers pour une approche sanitaire sans risque pour les utilisateurs, les professionnels et les usagers.

Un questionnaire sur les besoins de formation pour tous les professionnels touchant de près ou de loin à la santé environnementale et au développement durable sera proposé aux participants.

Sommaire

Introduction	3
Guylain CLAMOUR - Doyen Faculté de Droit et Science Politique Montpellier	4
Catherine CECCHI, Présidente SRSP Occitanie	4
Éric SERVAT, Professeur et Directeur du Centre International UNESCO ICIREWARD	4
Philippe AUGÉ, Président Université de Montpellier	4
Anne-Cécile VIOLLAND, députée de Haute-Savoie et présidente du groupe santé environnement de l'Assemblée nationale	4
Eaux, source de plaisir, Eaux, source de soins	5
Modérateur : Catherine CECCHI, Présidente SRSP Occitanie	5
I) Les enjeux du projet de l'école urbaine de recherche en santé environnementale	5
Pascal DEMOLY, Professeur Faculté de Médecine Montpellier	5
II) La gestion de l'eau, un enjeu majeur du développement durable	5
Christian JEANJEAN, Maire de la ville de Palavas-les-Flots	5
III) Les enjeux de l'eau dans le cadre des activités de baignade et des activités de soins	6
Julien FECHEROLLE, Ingénieur en santé environnement ARS Occitanie	6
Eaux, source de plaisir : les eaux de baignade	7
Modérateur : Michel NOGUES, SRSP Occitanie	7
IV) Enjeux économiques et environnementaux	7
Alexandre PENNANEAC'H, Chef de projets Plateforme Innovation Blue Thau Lab	7
V) Les risques sanitaires	8
Olivier COSTE, Médecin, Direction Régionale Jeunesse Sport Cohésion Sociale Occitanie	8
Eaux, source de soins : architecture, thérapie et règlements	9
Modérateur : Jean VALCARCEL, SRSP Occitanie	9
VI) Eaux de soins, la thérapie par l'eau	9
Christian HERISSON, Professeur Émérite Faculté de Médecine-Montpellier	9
VII) Eaux de soins sous l'angle architectural de la captation, du traitement de l'eau, de la gestion des eaux usées	10
Paul François HOUVION, DG des Thermes de Balaruc les Bains	10
VIII) Contraintes techniques et gestion des eaux thermales	10
Ludovic SARROU, Directeur technique des Thermes de Balaruc les Bains	10
Anita REINHARDT, Directrice qualité des Thermes de Balaruc les Bains	10
IX) Les règlements et les lois qui s'appliquent	11
Catherine RIBOT, Professeure Faculté de Droit et Science Politique-Montpellier	11
X) Présentation d'un projet d'études de l'Ensam «Création d'un centre Nautique sur l'étang de Thau»	12
Catherine CECCHI, Expert Santé - Enseignante Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier	12
Axelle Bourdeau, Architecte - Enseignante Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier	12



Introduction

Guylain CLAMOUR, Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique Montpellier

Catherine CECCHI, Présidente de la SRSP Occitanie

Éric SERVAT, Professeur et Directeur du Centre International UNESCO ICIREWARD

Jean VALCARCEL, Doyen honoraire de la Faculté d'Odontologie – représentant le Doyen Jean-Cédric DURAND

Philippe AUGE, Président de l'Université de Montpellier

Anne-Cécile VIOLLAND, Députée de Haute-Savoie et Présidente du groupe santé environnement de l'Assemblée Nationale

Guylain Clamour rappelle qu'il accueille avec toujours autant de plaisir cette année encore, le colloque de la SRSP Occitanie

Catherine Cecchi souligne que l'eau est une question majeure en Occitanie. Il est donc nécessaire de joindre ce sujet à celui de la santé, et de le traiter en coopération avec tous les acteurs. Elle remercie toutes les personnes impliquées dans l'organisation de ce colloque, et particulièrement les membres de la Société Régionale de Santé Publique, ainsi que les partenaires qu'elle invite à prendre la parole.

Éric Servat confirme que la question de l'eau est incontournable, notamment dans le Languedoc-Roussillon dans lequel l'état des nappes continue à se dégrader. Il est indispensable que chacun reconsidère son rapport à l'eau, de manière individuelle et de manière collective. Le sujet de l'eau deviendra un point majeur, qui nécessitera des arbitrages difficiles.

Le thème de ce colloque vise à mettre en avant les liens entre l'eau source de plaisir, et les activités touristiques qui en découlent, et l'eau source de soin, avec les activités thermales. Les scientifiques sont mobilisés autour de ces sujets. En effet, il existe un besoin de connaissance, de recherche, de science. Aujourd'hui, il est nécessaire de ne plus travailler en silo, mais de regrouper les connaissances et de traiter ensemble la transversalité des questions liées à l'eau.

Jean Valcarcel signale que l'objectif est d'aller au-delà de la réflexion, et d'identifier des pistes pour agir. Les acteurs de l'UFR d'odontologie sont très impliqués sur le sujet et très conscients que les enjeux d'environnement sont liés aux enjeux de soins.

Philippe Augé(visio)fait remarquer que la thématique de l'eau permet de réunir des chercheurs de différents domaines scientifiques. L'eau est donc un sujet fédérateur, qui concerne chaque citoyen et chaque communauté scientifique.

Anne-Cécile Violland regrette de ne pouvoir être présente à ce colloque dont la thématique est extrêmement intéressante. Celle-ci raisonne particulièrement avec son territoire de Haute-Savoie dans lequel l'eau joue un rôle majeur qu'il s'agisse de soin ou de plaisir. La transversalité est également un des objectifs du groupe santé environnement.

Elle ajoute que la commission du développement durable a publié un rapport qui pourra être partagé sur l'adaptation de la politique de l'eau face au défi climatique.



Eaux, source de plaisir, Eaux, source de soins

Modérateur : Catherine CECCHI, Présidente SRSP Occitanie

I) Les enjeux du projet de l'école urbaine de recherche en santé environnementale

Pascal DEMOLY, Professeur, Faculté de Médecine de Montpellier

Pascal Démoly explique que la santé environnementale est un champ de connaissance au carrefour de multiples disciplines : les sciences de l'éducation, de la gestion et du management, les sciences fondamentales, les sciences de la santé, les sciences du droit, de la politique et de l'économie.

70 à 90 % des maladies chroniques sont liées à l'environnement, c'est-à-dire aux expositions aux agents physico-chimiques et aux déterminants psychosociaux. Sur les 350 000 produits chimiques introduits depuis les années 50, seuls 2 000 sont identifiés. En outre, les impacts des expositions multiples ou des facteurs protecteurs ne sont pas connus aujourd'hui.

Malgré le manque de connaissances, des politiques de santé sont mises en place.

Il est nécessaire de regrouper toutes les sciences au sein d'une école universitaire de recherche en santé environnementale à l'université de Montpellier. L'objectif est de former les cadres nécessaires à la transition écologique de façon à lutter contre les maladies chroniques. L'idée est donc de réorienter l'offre pédagogique afin de favoriser la transdisciplinarité.

II) La gestion de l'eau, un enjeu majeur du développement durable

Christian JEANJEAN, Maire de la ville de Palavas-les-Flots

Christian Jeanjean évoque les bienfaits de l'eau de mer et la nécessité de veiller à sa qualité. Aujourd'hui, il est possible de détecter les pollutions et de lever ou non les fermetures de plages (faisant suite à de fortes intempéries) dans les 10 heures. Par ailleurs, il est essentiel de ne plus gaspiller. Dans le Golfe de la Grande-Motte, les eaux usées sont réutilisées pour l'irrigation.

S'agissant de l'eau potable, les eaux de forages sont de plus en plus polluées. Le traitement de ces eaux est coûteux. Il pourrait être pertinent de prévoir deux alimentations : une pour l'eau naturelle et une pour l'eau potable (avec des appareils personnalisés).

Catherine Cecchi estime qu'il ne faut plus parler de l'environnement, mais des environnements de vie, sur lesquels les discussions doivent impliquer tous les sachants, y compris les élus.



III) Les enjeux de l'eau dans le cadre des activités de baignade et des activités de soins

Julien FECHEROLLE, Ingénieur en santé environnement ARS Occitanie

Julien Fecherolle indique que les différents usages de l'eau correspondent tous à une réalité réglementaire spécifique, mais aussi à un enjeu commun en termes de qualité et de quantité.

La Région Occitanie compte 445 sites de baignade, dont un tiers en eau de mer et deux tiers en eau douce. L'ARS réalise le contrôle de la qualité de ces eaux. 100% des baignades en mer sont classées en « excellente qualité » (92 % pour les baignades en eau douce). Certains micro-organismes, comme les cyanobactéries, sont particulièrement surveillés. Des informations sur les précautions à prendre sont communiquées.

S'agissant des baignades artificielles, les traitements sont limités et les exigences de qualité sont différentes.

Au niveau des piscines, une réglementation récente a apporté des exigences nouvelles. Ce type d'activité est ciblé en période de sécheresse. Des restrictions sont imposées, notamment pour les particuliers.

Quant aux eaux thermales, elles sont régies par la réglementation des eaux minérales naturelles, qui doivent répondre à des exigences de pureté et de stabilité. Certaines eaux thermales revêtent des effets thérapeutiques. Le secteur des stations thermales (au nombre de 28 dans la Région) a été impacté par la crise sanitaire Covid.

Les gisements d'eaux minérales se fragilisent (niveau qualité et stabilité) à certains endroits en raison des phénomènes de sécheresse ou de pluies intenses.

Julien Fecherolle évoque également le thermoludisme, qui correspond à l'utilisation de l'eau thermale pour une activité récréative tous publics. Cette activité s'inscrit dans le cadre réglementaire des piscines.

S'agissant des eaux conditionnées, elles sont microbiologiquement pures. Leurs traitements sont limités et la désinfection interdite. Ces eaux minérales peuvent avoir des vertus thérapeutiques.

Catherine Cecchi fait remarquer qu'il est difficile de s'y retrouver entre toutes ces réglementations.



Eaux, source de plaisir : les eaux de baignade

Modérateur : Michel NOGUES, SRSP Occitanie

IV) Enjeux économiques et environnementaux

Alexandre PENNANEAC'H, Chef de projets Plateforme Innovation Blue Thau Lab

Alexandre Pennaneac'h indique que le syndicat mixte du bassin de Thau travaille avec un périmètre élargi (les startups, les industries, les organisations institutionnelles, portuaires, le public jeune) sur de multiples projets : le programme d'action prévention inondation (PAPI), le réseau d'observation lagunaire, le schéma d'aménagement et de gestion des eaux, le SCoT (schéma de cohérence territoriale), le label Natura 2000.

L'objectif n'est pas d'accélérer les projets, mais de les incuber pour s'assurer de traiter les sujets à plusieurs niveaux : côté société civile, côté recherche, côté politiques publiques, etc.

La plateforme Blue Thau Lab permet de garantir de la transversalité sur l'ensemble des missions. L'idée est que les projets soient instruits pour définir s'ils sont d'intérêt général et nécessitent d'être accompagnés.

Alexandre Pennaneac'h évoque quelques-uns des nombreux projets en phase de développement :

- RUA, basé sur le principe du *design for all* (qui consiste à fabriquer une version moins-disante d'un prototype), est un objet qui aidera les plaisanciers à éviter les zones sensibles. Ce projet n'est pas développé par une entreprise, mais par une structure publique, aux côtés de l'université de Montpellier ;
- Alter IA, dont l'objet est de déployer un jumeau numérique de la lagune de Thau qui reconstitue en temps réel toutes les constantes de la lagune ;
- Réfection d'un bassin de rétention, fruit d'une réflexion menée avec les adolescents de Balaruc-le-Vieux, permettant de se réapproprier le site.

Michel Noguès souligne ces nombreuses initiatives et se félicite de constater que les jeunes sont impliqués dans les problématiques environnementales.



V) Les risques sanitaires

Olivier COSTE, Médecin, Direction Régionale Jeunesse Sport Cohésion Sociale Occitanie

Olivier Coste aborde le sport en eau de mer, de piscine et en eau douce.

S'agissant des épreuves en eau douce, il est très difficile de trouver des zones sans E. Coli. Des cas de leptospirose ont également été recensés chez des personnes ayant pratiqué le canyoning. Les mesures de prévention sont les suivantes : arrêté municipal d'interdiction, information du risque de leptospirose, port de combinaison en néoprène (si l'eau est fraîche), la vaccination des athlètes.

Les facteurs de risque sont les fortes précipitations, les températures élevées, les abrasions cutanées, les ingestions d'eau, les muqueuses exposées.

La leptospirose est généralement asymptomatique, mais peut entraîner des maux de tête, des douleurs musculaires, des insuffisances rénales, hépatiques ou neurologiques, voire des décès. Il est important d'informer les pratiquants des activités aquatiques, loisirs ou sportives, qu'en cas de fièvre les jours suivants ces activités, il est indispensable de consulter un médecin qui pourra prescrire de la pénicilline.

La réglementation fédérale du triathlon a évolué et recommande désormais d'annuler l'épreuve de natation en cas de fortes pluies la veille.

S'agissant des cyanobactéries, les symptômes peuvent être graves, notamment chez les animaux.

Olivier Coste explique que l'Escherichia Coli est également présent en eau de mer (rejet des eaux usées et fortes pluies).

Au niveau des eaux de piscine, un professeur a mis en évidence un lien entre la fréquentation des piscines à un jeune âge et la prédisposition à l'asthme (notamment en raison de la présence de chlore). Cette étude est néanmoins controversée. Il existe également une thèse appelée la « bouche du nageur » qui a mis en lumière une abrasion dentaire et malaire chez les nageurs.

S'agissant de la gestion des risques pour Paris 2024, une stricte réglementation s'impose, notamment pour la nage en piscine, pour les sports en eau libre, pour les sports nautiques.

Eaux, source de soins : architecture, thérapie et règlements

Modérateur : Jean VALCARCEL, SRSP Occitanie

Jean Valcarcel note que les hommes se sont approprié l'eau comme outil de soin, au travers du thermalisme. La cure thermale reste une approche médicale et ne revêt pas qu'un aspect « détente ».

VI) Eaux de soins, la thérapie par l'eau

Christian HERISSON, Professeur Émérite Faculté de Médecine-Montpellier

Christian Hérisson rappelle que la cure thermale consiste en la prise en charge pendant trois semaines d'un patient dans une station thermale par l'utilisation de moyens naturels (eaux minérales, boues, gaz et vapeurs) et d'approches complémentaires (massages, mobilisations). La France est particulièrement investie sur le thermalisme médicalisé, avec une centaine de stations thermales sur le territoire. 95 % sont dans la moitié sud du pays. L'Occitanie est la première région thermale du pays. Elle réunit un quart des stations thermales françaises. L'université de Montpellier forme de nombreux médecins thermaux.

Il est possible d'ajouter un certain nombre de démarches thérapeutiques pendant le séjour du curiste : le repos, l'activité physique adaptée, les mesures diététiques, l'éducation à la santé. Le cadre thermal devient le cadre idéal pour l'apprentissage à l'hygiène de vie. Les soins locomoteurs (rhumatologie, phlébologie, neurologie) représentent 90 % de l'activité. La cure a une action antalgique. Le mieux-être fourni par le cadre thermal peut être le catalyseur pour mettre en place une démarche thérapeutique.

En outre, la cure thermale peut être un lieu de dépistage. Le médecin thermal peut, avec un œil neuf, découvrir des pathologies. La cure pourrait également être une étape de rééducation dans le parcours de soin, voire constituer un séjour de réhabilitation. Les curistes font le déplacement dans les stations thermales, ils sont motivés. Il est intéressant de profiter de cette dynamique pour travailler sur la prévention et l'acquisition de nouvelles règles d'hygiène de vie. Le mode d'action de la cure thermale est multifactoriel : médicament thermal, effets généraux favorisés par la rupture avec le quotidien, créneaux de réadaptation.

Jean Valcarcel ajoute que les cures thermales ont des effets sur l'algie et la mobilité.

VII) Eaux de soins sous l'angle architectural de la captation, du traitement de l'eau, de la gestion des eaux usées

Paul François HOUVION, DG des Thermes de Balaruc les Bains

Paul-François Houvion indique que la mission des Thermes de Balaruc est simple : agir contre les douleurs chroniques.

Balaruc représente presque 11 % des curistes en France. La station est la première destination thermale. Son unique mission est le soin.

Une attention particulière est portée aux équipes, qui sont toutes formées à l'ETP (éducation thérapeutique du patient). Pour apporter une bonne qualité de soin, il faut avoir de bons soignants. Les professionnels de santé sont nombreux à postuler pour venir travailler aux Thermes de Balaruc.

Plusieurs partenariats sont mis en place avec le CNRS et le Museum d'histoire naturelle, avec l'institut contre le cancer de Montpellier. Des travaux sont menés sur la douleur, sur le sommeil, sur la mobilité avec le CHU.

VIII) Contraintes techniques et gestion des eaux thermales

Ludovic SARROU, Directeur technique des Thermes de Balaruc les Bains

Anita REINHARDT, Directrice qualité des Thermes de Balaruc les Bains

Ludovic Sarrou explique que la station de Balaruc est située à la convergence de plusieurs eaux (eau douce karstique, eau de mer/étang, et eau thermale).

Deux forages (F8, à 407 mètres, et F9, à 120 mètres) viennent alimenter des bâches. L'eau, qui circule dans une boucle générale d'alimentation, est ensuite affectée à des cuves réparties par secteur de soins.

Le forage F9 est passé de 35 mètres cubes par heure à 25, malgré l'augmentation du nombre de curistes. La gestion de l'eau est donc optimisée. La consommation d'eau a diminué tandis que la fréquentation a augmenté. En 2010, 411 litres étaient consommés par jour par curiste (pour un total de 40 000 curistes) et en 2023, un curiste utilisait 340 litres d'eau par jour (pour 47 321 curistes).

D'autres démarches sont en cours pour être plus vertueux comme le remplacement de certains équipements de soins (baignoires intelligentes, rampes de kiné nouvelle génération)

L'UVER (unité de valorisation des eaux de rinçage) permet de récupérer l'eau, de la filtrer et de la stocker pour éventuellement alimenter l'arrosage, les sanitaires de la Mairie, le nettoyage de la ville, les pompiers.

Anita Reinhardt indique que l'eau thermale est une eau minérale naturelle, qui doit être naturellement pure et saine.

Les contaminations sont, dans 99 % des cas, apportées par l'humain. Un process a été mis en place pour maîtriser la qualité sanitaire de l'eau, du réseau et du bâtiment. Cela passe par un nettoyage du réseau par un système d'acides, un nettoyage renforcé des locaux, un nettoyage des postes de soins entre chaque curiste, des contrôles microbiologiques.

Balaruc dispose d'un laboratoire en interne qui respecte un plan de surveillance, avec des contrôles sur de nombreux points de prélèvement sur le réseau. La qualité de l'eau est ainsi contrôlée tout au long de son parcours.

L'Établissement a obtenu le renouvellement de deux accréditations cette année : ISO 9001 et Aquacert.

Le Pôle Recherche et Développement investit dans le développement médical, notamment au niveau des soins de support (post-cancer et post-infection). Des projets collaboratifs ont été initiés avec le Museum d'histoire naturelle sur les microorganismes permettant d'apporter des bénéfices supplémentaires. Il en ressort que certaines cyanobactéries peuvent être bénéfiques pour l'homme, particulièrement trois souches présentant un potentiel antioxydant, cicatrisant et anti-inflammatoire. Un travail est mené avec Greensea pour le passage au niveau industriel. D'autres projets sont en cours de développement.

Paul-François Houvion fait remarquer que l'eau peut présenter des dangers, mais aussi des bienfaits et des mieux-faits.

Jean Valcarcel souhaite savoir si une communication est réalisée autour de ces projets.

Paul-François Houvion répond que l'information est diffusée lors d'évènements tels qu'Escale à Sète, l'exposition sur l'archéologie marine, des conférences.

IX) Les règlements et les lois qui s'appliquent

Catherine RIBOT, Professeure Faculté de Droit et Science Politique-Montpellier

Catherine Ribot annonce qu'il est très important d'envisager la protection de la ressource pour faire face aux différents usages. Même si l'aspect qualitatif est important, la dimension quantitative est essentielle.

Le droit doit être performant pour permettre à ces usages d'être opérationnels. La diversité normative peut être problématique. La question de la simplification du droit se pose, mais celle-ci ne garantit pas la protection des usagers. Les failles normatives entraînent une remise en cause du modèle actuel d'utilisation des eaux.

Les impacts économiques des usages de l'eau ne doivent pas être minimisés. Ils conditionnent l'étendue des protections juridiques. La question des risques est essentielle. Le cadre juridique garantit des usages, mais aussi une forme de cohésion. Certains textes adoptés au niveau communautaire concernent également des obligations de vigilance que chacun doit exercer.

La diversité normative complexifie le sujet. Peut-être que ne créer qu'un cadre unique pour remplacer cette pluralité d'usages favoriserait la compréhension et le respect des règles.

S'agissant des failles normatives, il semble qu'établir, pour chaque cas, un acte réglementaire afin de réparer le dysfonctionnement juridique serait insuffisant. En effet, il est impossible d'isoler pleinement les usages, avec le thermalisme d'un côté, les pratiques sportives de l'autre, etc. Peut-être faudrait-il renouveler le modèle global, en se référant à des principes généraux (principe de précaution, principe de solidarité écologique).

X) Présentation d'un projet d'études de l'Ensam « Création d'un centre Nautique sur l'étang de Thau »

Catherine CECCHI, Expert Santé - Enseignante Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

Axelle Bourdeau, Architecte - Enseignante Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

Catherine Cecchi signale que l'idée est d'introduire la santé dans les cursus de l'École d'architecte, et d'intégrer les dimensions santé, qualité de vie et bien-être à la réflexion architecturale. Comme le prône la déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques, l'architecte doit mettre l'humain et les usages au centre de son bâtiment. Il convient également de prendre en compte le concept « One Health », qui correspond à une santé pour tout le vivant (humains et environnements).

Axelle Bourdeau explique que depuis le début de la collaboration avec Catherine Cecchi, la dimension de la santé a été intégrée au cursus. Il est proposé aux étudiants de travailler leur projet d'architecture au travers du prisme de la santé, du bien-être, de la qualité de vie et de la qualité d'usage.

Elle présente le projet, virtuel, élaboré par les étudiants sur la création d'un centre nautique sur l'étang de Thau.

Catherine Cecchi précise que ce projet mélangeait le problème de la pollution (ancien lieu industriel laissé à l'abandon), la question de la réhabilitation, la préservation du vivant et l'appropriation du sujet par les étudiants.

Axelle Bourdeau indique que la consigne était de concevoir un centre nautique respectueux de la santé et du bien-être des utilisateurs, des accompagnants, et des travailleurs, en harmonie avec les environnements.

Catherine Cecchi ajoute qu'en travaillant sur tous les environnements de vie, il a été possible de trouver une sémantique, un langage et un regard communs.

Axelle Bourdeau explique qu'une analyse de site regroupe plusieurs facteurs (socio-économiques, historiques, démographiques), ainsi que des analyses architecturales, urbaines et paysagères.

Catherine Cecchi annonce qu'elle demande de réaliser une fiche santé, à partir d'un travail sur les 4 éléments (l'eau, la terre, l'air et le feu), les 5 sens (le toucher ne se limitant pas aux mains), et le sixième sens qu'est le numérique. Les étudiants sont également invités à répondre à quelques questions : quand, comment, pourquoi, pour qui ?

Axelle Bourdeau note qu'il se dégage de ces analyses de site un état des lieux, avec des éléments positifs à conserver et à mettre en avant, et des points négatifs qu'il conviendra de réussir à contourner. La plupart des étudiants ont projeté une construction sur pilotis.

Catherine Cecchi explique que les étudiants sont arrivés à la conclusion qu'il était nécessaire de préserver les sols, de les laisser se régénérer.

Axelle Bourdeau indique que les étudiants ont travaillé sur la végétation, en proposant la plantation d'espèces méditerranéennes, de bord de mer, et pouvant filtrer les eaux et la pollution. Ils ont également pris en compte l'orientation du soleil et des vents.

Catherine Cecchi estime que pour concevoir et bâtir, il est indispensable de prendre en compte l'usage, la qualité de vie et le bien-être des utilisateurs de tout âge, en sachant « se mettre à la place de », et en respectant les environnements de vie existants.

XI) Atelier Eau santé et environnement : quels besoins de formations ?

Les participants sont invités à remplir un questionnaire distribué en séance.

Document rédigé par la société Ubiqus – Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com